

L'agroécologie et l'esprit collaboratif essentiels pour l'AOP Faugères

Le 29 août une date ancrée dans un esprit collaboratif, une signature essentielle pour l'Appellation Faugères. Les collectivités locales se sont réunies lors du Ban des vendanges à Fos sur le devant de la scène pour une signature symbolique tel l'a confié le maire de Fos *Francis Vabre* lors de son discours de bienvenue. En présence des maires d'Autignac, Cabrerolles, Caussiniojols, Faugères, Fos, Laurens et Roquessels représentant le territoire de l'Appellation Faugères. Ainsi que les élus des collectivités le sénateur *Henri Cabanel*, le département représenté par *Jean-Luc Falip* et *Philippe Vidal*, la Région Occitanie représentée par *René Moreno* et la Communauté de Communes les Avant-Monts représentée par son Président *Francis Boutes*. Des élus réunis à l'initiative de l'AOP Faugères afin d'acter officiellement leur engagement collectif dans une relation de coopération territoriale plaçant la transition écologique au cœur de leurs décisions. L'agroécologie est un enjeu non plus futur mais bel et bien présent. **Nathalie Caumette** Présidente du Syndicat de l'AOP Faugères a confié " *les vignerons ne peuvent pas relever seuls l'incroyable défi du changement climatique. C'est un sujet qui concerne tous les acteurs du territoire. Notre objectif est d'établir une réelle continuité territoriale afin de démultiplier l'impact écologique des actions que nous allons engager.* "



Nathalie Caumette a lu l'engagement signé par les élus

Les élus ont pris la parole en mettant en avant les challenges économiques, sociétaux et environnementaux, de la part des élus, des mots clé ont été prononcés " *le terroir est un bien commun... La nature fonctionne sans frontières... La nature aura toujours raison, il faut que l'on s'adapte...* "

Nathalie Caumette a fait lecture du document qui officialise à présent la transition agroécologique. Un engagement afin de soutenir et participer à la transition écologique dans un souci de pérenniser le territoire " *Partageant une finalité d'actions, celle de servir l'intérêt général, dans une volonté d'instaurer une relation de coopération en vue de maintenir l'agriculture comme une activité économique majeure de ce territoire. Cette relation se traduira par : la promotion d'une approche collective notamment entre les agriculteurs et la population non-agricole, de problématiques communes* "

dont le traitement est aujourd'hui cloisonné. Parmi ces problématiques figurent la gestion des ressources naturelles, la gestion de la Biodiversité et l'enrichissement des connaissances locales, la mise en œuvre des Zones Non Traitées, le développement de tourisme et de l'œnotourisme sur le territoire. La réflexion collective pourra déboucher sur des

actions et des projets de collaboration. Il pourra s'agir d'appui aux démarches de recherche et d'expérimentation menées par les agriculteurs pour répondre aux défis actuels. " Pour finaliser la transition écologique, les échanges d'informations, la facilitation des contacts et le financement sont aussi au cœur du document. KC



Le maire de Fos a souhaité la bienvenue



La Présidente du Syndicat AOP a signé en premier

Des pisteurs namibiens dans l'Hérault

Ils sont venus pour aider passionnés de longue date archéologues et scientifiques. L'un des rares sites

K-
t,
r-
i-
6
n
n-
le
te
a-
ur
le
, il
lu
ce
y.
e-
ni-

li-
re
la

JPF

ne
ce
la
gal

vé-
en
du
13
bs
se,
ar-
les
ier
al
de
tut
ill)
les
de